ECHO DU LAVOIR

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS

NUMÉRO 50

Janvier 2021

Préty

Vie municipale

Préty en pratique

Associations et loisirs

Le mot du Maire

Depuis notre élection le 15 mars 2020, toutes nos principales occupations se sont tournées vers la crise sanitaire avec nos actions liées aux réglementations successives, notamment dans le domaine associatif et scolaire, ainsi que bien entendu auprès de nos aînés et personnes vulnérables. Seul un « flash info » a été distribué dans vos boîtes aux lettres en juin dernier. Il présentait toute l'équipe municipale avec ses rôles et fonction. Cette dernière est toujours à pied d'œuvre et je peux vous assurer que chacune et chacun s'y emploient dans toutes leurs compétences partagées.

Aussi, nous sommes satisfaits d'avoir mené à bien la fin des travaux de la RD 176 et de la Fontaine, malgré quelques péripéties fâcheuses et inconvénients qu'un grand nombre d'entre vous a su comprendre avec patience et sérénité pour un résultat majoritairement apprécié. Tout est payé et a été très correctement subventionné.

2021 doit nous permettre d'oublier cette longue période difficile que nous espérons très vite derrière nous, malgré des séquelles attendues. Sur le plan municipal, nous allons continuer à œuvrer sans gros travaux d'investissements à court terme, en fixant nos objectifs et en suivant de prime abord les dossiers du futur plan local d'urbanisme (PLUI), poursuivant la dynamique de nos associations, améliorant toujours la communication entre nous dans l'intérêt général de notre beau village et de sa préservation patrimoniale, mais également de son évolution sur tous les plans…

En ces temps compliqués, vous avez bien compris que la cérémonie des vœux n'aura pas lieu. Je vous invite à prendre connaissance des informations tout au long de ce bulletin et sur le site en cours de refonte : www.prety.fr
Bonne année 2021 et que tous mes vœux de **santé**, réussite et joies accompagnent chacun d'entre vous tous, vos familles et vos proches !

Au plaisir de nous rencontrer.

Bien à vous !

Xavier IOOS,
Maire de Préty,
Président du SIVOS

Sommaire

Page 4 *Vie municipale*

- Note de synthèse concernant l'execution budgétaire 2020
- Aménagement et sécurisation
- Urbanisme
- PLUi
- Sécheresse
- Bois et forêts
- Cimetière
- Déchetterie
- Recensement
- Communauté de Communes Mâconnais-Tournugeois (page centrale)

Page 10 *Préty en pratique*

- Horaires de la Mairie / Agence postale / "Remblai" communal
- Etat-civil
- Incivilités
- SIVOS
- Colis des "Ainés"
- Lavoir Place de la Montre
- Départ de Benoît GUYONNET

Page 16 *Associations et loisirs*

- Décorations de Noël
- Diane de Préty
- Sou des P'tits Loups
- Calendrier des manifestations

Le Mont Blanc vu de Préty

Photos : Olivier REMANDET / Marie-Claude GRESSARD / Gérard PATTEIN

Conception : Carole FATET / Marie-Claude GRESSARD / Jennifer ACHAT

Note de Synthèse concernant
L'exécution Budgétaire-Budget communal 2020

(au 14-12-2020)

Section de Fonctionnement :

Dépenses prévues comme votées par le Conseil Municipal 428 316,91€ réalisées 388 225,45€ soit 90,64 % des prévisions.
Recettes prévues comme votées par le Conseil Municipal 428 316,91€ réalisées 414 774,40€ dont report recettes de 29 856,18 € soit 96,84 % des prévisions.

Section d'Investissement :

Dépenses prévues comme votées par le Conseil Municipal 392 009,53€ réalisées
408 270,58€, essentiellement continuité et fin des travaux de la RD 176, prévus de septembre 2019 à décembre 2019 (voir note à ce sujet), +16 261€ (4,14%), en particulier nécessité d'achat d'une part d'un véhicule et d'autre part d'un broyeur d'accotement pour 14 386 € pour les services techniques.
Recettes prévues comme votées par le conseil municipal 392 009,53€ dont report de 191 069,04 € réalisées 363 366,79€ soit 92,70 % des prévisions.
Nous attendons au titre des recettes la perception des soldes des subventions accordées.
L'enchainement des résultats selon la réglementation en vigueur entre les deux sections sera opéré en fin d'exercice.
Ces résultats le sont à titre provisoire et à la date indiquée.
Ils seront arrêtés définitivement conformément à la réglementation et feront l'objet d'une présentation et d'une analyse lors d'un Conseil Municipal, normalement, au 1er quadrimestre 2021.
Pour information le Budget Prévisionnel 2021 sera élaboré et présenté aux Conseillers en rapport avec les résultats de l'exercice 2020 et bien sûr selon les perspectives annoncées par les pouvoirs publics en la matière.

Denis MONEGAT,
Adjoint en charge des affaires Economiques et Financières

Aménagement et sécurisation RD176

Le projet

Cette opération a été décidée par le Conseil Municipal en 2018.

Origine du projet : à l'occasion du programme de travaux du Département au titre du renouvellement des couches de roulement des voies lui incombant. Ce programme étant établi, le calendrier nous étant donné, nous avons souhaité, au bénéfice de cette réalisation, travailler l'aménagement et la sécurisation de cette route qui traverse la commune du nord au sud et qui est très fréquentée.

Après les études nécessaires en particulier avec les services de l'ATD 71, avec le maitre d'œuvre choisi, une consultation pour choix de l'Entreprise devant réaliser les travaux a été organisée.

Les travaux étaient prévus de septembre 2019 à décembre 2019.

Lors du rabotage de la voie des ouvrages non répertoriés ont été découverts. Le chantier a dû être arrêté (dernier trimestre 2019) pour examen des sous-sols et prévisions des travaux complémentaires à réaliser tant rue de la Montée que rue de la Vallée.

Ces travaux complémentaires ont pu être entrepris début 2020, la couche de roulement réalisée en mars 2020 et à la suite la fin du programme des travaux tels que prévus à l'origine dont la finalisation des abords (le temps que ceux-ci soient conformes) en septembre.

Couts et Financements (couts travaux et maitrise d'œuvre)

*Travaux de la RD 176 (projet originel) Cout : 340 333€ ttc

Financement : Emprunt 250 000€ (réalisé en 2019), Subventions (Etat, Département, amendes de police) : 84723€ ; remboursement partiel de la tva (selon les règles en vigueur) ultérieur. Participation du Département au titre de la couche de roulement 52 960 € (80% du cout) et commune 13 240€.

*Travaux complémentaires Cout : 224 888 € ttc

Financement : sur disponible en Section d'Investissement du Budget Assainissement et emprunt de 100 000€ (réalisé en 2020).

*Dans le cadre des travaux RD 176, aménagement Place de la Montre et nouvelle Fontaine.

Cout (Fontaine et finalisation de la mise en œuvre dont maçonnerie) : 21 931€€ ttc

Financement : en attente de perception des subventions Etat et Département qui sont accordées (avril 2020) et participation de la CCMT.

Denis MONEGAT,
Adjoint en charge des affaires Economiques et Financières

Urbanisme

A Préty, les projets d'urbanisme sont reçus en Mairie, puis instruits par les services de la Communauté de Communes. Ils sont ensuite examinés au regard du Règlement National d'Urbanisme par la Direction Départementale des Territoires.

La plupart des projets d'urbanisme (construction d'un bâtiment, ravalement de façade, changement de toiture, abri de jardin, piscine, clôture, etc...) nécessitent de faire une demande d'autorisation avant d'entreprendre les travaux (déclaration préalable ou demande de permis de construire).

Les documents sont téléchargeables sur internet (site du service public). N'hésitez pas à consulter la mairie si vous avez la moindre question.

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)

Les travaux d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal ont beaucoup souffert des phases de confinement et du report du deuxième tour des élections municipales. L'année 2020 sera une année blanche concernant ce dossier. On peut raisonnablement escompter que le projet définitif ne soit pas adopté avant la fin du 1er semestre 2021. La phase d'enquête publique pourra alors démarrer pour une adoption définitive au plus tôt début 2022.

Gérard DOUSSAU,
Adjoint en charge des affaires d'Urbanisme et d'Ecologie

Sécheresse

Dans le cadre d'une demande de reconnaissance de **catastrophe naturelle due à la sécheresse**, nous invitons tous les habitants concernés de PRETY à se faire connaitre au secrétariat de la mairie pour les démarches personnelles à suivre, d'abord auprès de votre assureur. Dans l'attente d'un décret officiel, sachez qu'une délibération municipale a été approuvée à l'unanimité le 17 novembre dernier, après avoir déjà reçu quelques demandes justifiées.

Votre équipe municipale

Bois et forêts

La forêt de Préty : 270 hectares de bois

La commune de Préty possède une forêt communale de 270 hectares dont une grande partie est classée NATURA 2000. Ce patrimoine commun est un atout pour le village. Lieu de promenade pour les cavaliers, les marcheurs et les chercheurs de champignons, habitat pour le gibier, réserve de biodiversité, ressource énergétique pour les habitants qui veulent bénéficier des affouages, sa gestion a été déléguée à l'Office National des Forêts.

Une délégation efficace suppose dialogue et contrôle avec le technicien de l'ONF qui propose les solutions techniques que le Conseil Municipal approuve et dont il contrôle la mise en œuvre.

La nouvelle municipalité a la chance d'avoir dans son équipe un passionné de forêt, Alain Pinard qui suit étroitement, assisté par les agents techniques de la commune, le travail effectué par l'ONF et explique au Conseil municipal les travaux, les investissements et les actions proposés par l'organisme. Il suit ainsi la bonne exécution des coupes de bois réalisées par les entreprises sélectionnées par l'ONF. Il négocie le planning des travaux nécessaires à l'entretien de la forêt. Il étudie aussi les propositions de replantation et de gestion pour assurer l'avenir de notre patrimoine forestier. Par exemple dans un cadre contractuel la commune s'est engagée récemment à conserver sur pied les arbres morts afin de servir de refuges de biodiversité.

Gérard DOUSSAU,
Adjoint en charge des affaires d'Urbanisme et d'Ecologie

Cimetière

Le cimetière de Préty a connu de nouveaux aménagements en 2020.

L'espace enfants qui se trouve dans le carré 1 à l'entrée a été matérialisé par des bordures et du gravier de couleur. Cette remarquable mise en valeur a été réalisée par les agents communaux, Olivier et Benoit. Elle embellit à la fois cet espace mais aussi les tombes qui se trouvent à proximité.

L'espace cinéraire a été également repensé pour permettre de libérer des places supplémentaires pour l'intégration de nouvelles « cavurnes ». Une zone de verdure a été conservée pour aménager un espace de recueillement.

Le suivi de l'entretien des tombes et du renouvellement des concessions échues est réalisé grâce à de petites pancartes que nous disposons pour nous permettre d'interpeller les familles pour lesquelles nous n'avons pas toujours les coordonnées. Nous avons pu avoir ainsi de vraies interactions avec les concessionnaires ou leurs ayants droits.

Béatrice FELIX,
Adjointe en charge des affaires Sociales et Scolaires

Marie-Claude GRESSARD,
Conseillère municipale, Déléguée à la gestion du cimetière

Déchetterie

La déchetterie de Tournus est accessible, depuis le 1er décembre 2020, pour tous les foyers de l'intercommunalité, avec une carte magnétique obligatoire.
Si vous ne l'avez pas encore, vous pouvez vous la procurer, en justifiant de votre identité et votre lieu de résidence (voir les modalités ci-dessous)

Xavier IOOS,
Maire de Préty

Recensement

Insee
Mesurer pour comprendre

Info

La campagne de recensement s'est tenue du 16/01 au 15/02/2020.

Sur les 332 logements d'habitation de la commune, **570 habitants** ont été recensés.

Préty en pratique

Horaires

Mairie

Lundi de 14h à 18h30

Jeudi de 09h à 12h

Agence Postale Communale

Lundi de 14h à 18h30

Mardi de 09h à 12h

Jeudi de 08h30 à 12h

Vendredi de 09h à 12h

Arrêt des encaissements 10 min avant la fermeture du bureau

"Remblai" communal

Ouvert les vendredi, samedi et lundi

toute la journée

Naissances

BROUX Anaïs, Charlotte 16/03/2020

ROPERO Luis, Gabriel, Tom 15/06/2020

MALEY ELGUE Wendy, Zoey, Aerith le 21/06/2020

FESTEAU Aloïs le 30/06/2020

MANG Georges, Patrick, Vincent le 07/12/2020

Décès

GALUCHOT Michel le 20/03/2020 (87 ans)

DONATI Roland le 06/08/2020 (90 ans)

FETAT Marthe le 09/12/2020 (101 ans)

- Ramassage des ordures ménagères : Rappel d'utilisation de containers pour les poubelles (en vente à la communauté de communes) afin d'éviter toute éventration des sacs plastiques par les animaux errants. Les placer au plus tard mercredi matin, sauf, si justifiée pour la veille.

- Les containers de tri pour emballages, papiers, revues, verres... sur le parking du foyer rural sont exclusivement réservés à cet effet indiqué. Tous les emballages encombrants, les cartons et surtout les ordures ménagères **sont strictement interdits**. Respecter le travail des agents techniques qui nettoient et débarrassent les lieux à cause de personnes sans scrupules.

- Nous avons la chance d'avoir un **remblai municipal pour les déchets verts** principalement et réservés seulement aux Prétrons. En dehors de ces déchets, seuls la terre, pierres, tuiles et quelques gravats de maçonnerie concassés peuvent être admis, mais stockés à part. Pour les déchargements spéciaux et lourds ou en dehors des heures d'ouverture (vendredi, samedi, lundi), l'autorisation est impérative. Aussi les pompiers ont dû intervenir trois fois cette année durant de longues heures dont une de nuit pour des incendies importants et sans doute volontaires. Le maire et les adjoints, ainsi que les tracteurs de nos agriculteurs et celui de la commune ont dû être mobilisés. Nous remercions Frédéric RAVAT et Christophe BADET pour leur intervention efficace. Un règlement affiché, un aménagement avec caméras sont envisagés. **Tous dépôts sauvages, plâtres, plastiques, mobiliers, palettes, huisseries, verres, fer, etc. interdits seront passibles de poursuites et d'amendes pour les propriétaires incivils.**

Vos élus sont chaque année trop souvent sollicités pour rappeler **les règles de bon voisinage** en matière d'entretien des terrains, de nuisance sonore, d'animaux errants ou autres désagréments… Sans fuir nos responsabilités, nous ne pouvons que rappeler les lois en vigueur mais en aucun cas être le médiateur de toutes les affaires privées.

LE VANDALISME est trop fréquent dans la commune : déjà nous avons constaté des **dégradations** au niveau de la fontaine rénovée bouchée avec des cailloux, ainsi que des **vols**, notamment décorations de noël et guirlandes.

Xavier IOOS,
Maire de Préty

Aussi, RESPECTONS NOS BOIS ET FORETS ! CHAQUE SEMAINE NOS AGENTS RAMASSENT DES DEPOTS SAUVAGES. FAISONS-EN SORTE QUE NOTRE BEAU VILLAGE RESTE PROPRE ET ACCUEILLANT.

SIVOS

Le dernier semestre de l'année scolaire 2019/2020 a été grandement perturbé par la COVID 19.

Le SIVOS, par le biais de Mmes FATET Carole et FELIX Béatrice, s'est appliqué à répondre aux interrogations du corps enseignant sur le protocole sanitaire à mettre en place.

C'est en étroite collaboration qu'élus, enseignants et personnel éducatif ont travaillés pour le rendre applicable dans le respect des recommandations. Cette collaboration a repris à l'occasion de la rentrée 2020/2021 et à chaque modification du protocole sanitaire.

Le personnel éducatif (M^{mes} CREPAUD Valérie, PEPIN Marie-Hélène, BOUDIER Céline à Lacrost ; M^{mes} COLIN Cécile, SCHURGER Béatrice à Préty) a dû s'adapter à de nouvelles règles d'hygiènes très contraignantes avec des modifications de protocole en dernière minute.

En septembre 2020, l'effectif total était de 98 élèves répartis sur 5 classes : 3 à Lacrost et 2 à Préty. A Lacrost, M^{me} GOUJON Cécile prend en charge 18 élèves en petite et moyenne section, M^{me} MARICHY Véronique, directrice, 12 grandes sections et 9 CE1, et M^{me} VALLOT Hélène 22 CP. A Préty M^{me} PREFOT Gaëlle, Directrice, M. BEY Christian, M^{me} BOUTHORS Samantha et M. MARTINEZ Guillaume accueillent 35 élèves répartis en 2 classes : 8 CE2, 14 CM1 et 13 CM2.

Pour la rentrée 2021 nos prévisions sont de 88 élèves. L'objectif serait de garder nos 5 classes mais cette décision appartient à l'éducation nationale.

Depuis décembre 2020 nous avons pu mettre en place l'inscription numérique pour la cantine et la garderie par le biais du logiciel ROPACH. Cela laisse plus de souplesse aux parents pour l'inscription de leurs enfants avec une facturation globale chaque fin de mois, ceci, en réponse aux demandes des familles.

Béatrice FELIX,
Adjointe au maire de Préty, Elue titulaire au Conseil du SIVOS
Loïc COQUIN,
Conseiller municipal de Préty, Elu titulaire au Conseil du SIVOS
Carole FATET,
Adjointe au maire de Préty, Elue suppléante au Conseil du SIVOS

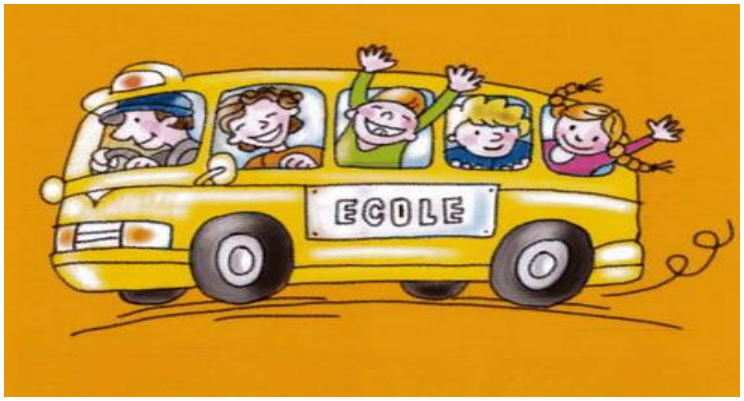

Colis des « Aînés »

Cette année 2020 a bousculé nos habitudes, nos projets, nos repères. Nous avons malgré tout tenu, avec l'ensemble des membres de la commission d'action sociale, à fêter les aînés de Préty.

Le traditionnel repas de début décembre a malheureusement dû être annulé. Nous avons alors repensé cet événement en proposant à chaque Prétron et Prétronne de 70 ans et plus un colis gourmand en privilégiant les commerçants locaux. Cette année c'est la boucherie traiteur d'Uchizy qui a été retenue.

La nouvelle équipe de la commission d'action sociale souhaite développer les actions intergénérationnelles, nous remercions les enfants pour leurs dessins et les cartes personnalisées glissées dans chaque colis ainsi que les enseignants qui ont été partie prenante dans ces réalisations.

Mme Brice art-thérapeute à Préty et membre de la commission a créé une carte de vœux originale et un cube de Noël à construire en famille pour le sapin ou la décoration de la table.

Les distributions de 107 colis à la salle des associations et à domicile ont permis des échanges chaleureux et la préservation d'un lien indispensable entre les habitants et les élus.

Nous n'oublions pas nos 4 aînés en EHPAD, une boite de chocolat leur sera offerte dès que la situation le permettra.

Nous restons mobilisés à l'aube de cette nouvelle année pour faire face à l'évolution de la crise sanitaire en faisant les vœux de retrouver des moments festifs et conviviaux sans contrainte pour 2021.

Béatrice FELIX,
Adjointe en charge des affaires Sociales et Scolaires
Marie-Claude GRESSARD,
Conseillère municipale

Lavoir Place de la Montre

Monument incontournable Place de la Montre, le lavoir du Bourg, édifié en 1838 sous le mandat de Pierre BERNIZET, a été construit en pierre rose issue des carrières de PRETY et mondialement renommée.

Le lavoir était la pièce centrale d'un ensemble hydraulique important avec un abreuvoir qui reliait alors la fontaine au lavoir, abreuvoir bas et pavé pour éviter que les animaux glissent ou se blessent.

De style néo-classique en forme de temple grec, encadré par deux colonnes monolithes, l'entrée dans le lavoir se fait sur le côté pour permettre d'accéder au bassin.

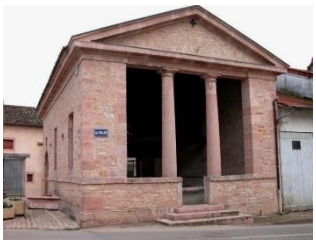

Plusieurs aménagements ont été réalisés au fil du temps, notamment en 1898 avec la fermeture des grands côtés du lavoir par de la brique afin de protéger les lavandières du froid. A savoir qu'il fut utilisé par certaines femmes du village jusque dans les années 1980.

Puis il a été profondément restauré en 1998 tout en conservant extérieurement son caractère historique par le conseil municipal présidé par Madame Monique DROUIN qui avait à cœur la réhabilitation du patrimoine communal, son entretien et l'embellissement général du village

En 2019, la réfection de la fontaine noircie par le temps et celle du bassin dont les fuites irréparables engendraient du vert-de-gris glissant sur les pavés aux joints détériorés a été étudiée dans le cadre de la rénovation totale de la départementale (RD 176) qui traverse le village. La place de la Montre a donc fait l'objet d'un projet pensé et harmonieux afin de conserver un certain cachet patrimonial avec la mise en place de deux nouveaux bassins en cascade avec déversoirs et d'un banc, taillés dans la pierre de Comblanchien. Les ouvrages ont été réalisés par « Bourgogne Sculpture » de Ratenelle. Les travaux d'installation, de maçonnerie et de carrelage ont, quant à eux, été réalisés par l'Entreprise « CAUFFET Carrelage » de PRETY. Un superbe travail accompli par des artisans que le conseil municipal tient tout particulièrement à féliciter et remercier.

Tiré des archives de l'association « Préty, Patrimoine de Pays » (P3)

Carole FATET,
Adjointe au Maire

Départ de Benoît GUYONNET

Natif de notre beau village, Benoît GUYONNET a débuté dans la vie professionnelle à l'âge de 19 ans, en 2006, en tant qu'employé communal. Une personne discrète, très appréciée de tous, que le conseil municipal tient à remercier et à féliciter pour la qualité de son travail :

« Après ces près de 15 années de dévouement et de compétences multiples au service de la commune, tu as connu des extensions, des créations, des rénovations de bâtiments. Tu as participé activement au maintien de la qualité de nos routes, de nos espaces verts, de nos chemins communaux, de notre cimetière, à l'embellissement de notre environnement …

Tu as côtoyé avec simplicité beaucoup de monde, que ce soit dans le monde associatif, scolaire, avec les élus municipaux, les habitants du village, collègues de travail et tout particulièrement Olivier avec qui tu formais un formidable duo complémentaire.

Au fil des ans des liens se sont créés, de l'estime, de l'amitié.

Les agents techniques, au service de la collectivité, doivent avoir le sens de la rigueur et des responsabilités. Ce n'est pas toujours facile d'exercer à la vue du public, qui apprécie mais juge aussi le plus souvent le travail des fonctionnaires.

Nous te remercions vivement pour ton implication dans nos associations, notamment Préty, Pierre et Fleurs, pour ton aide précieuse à la réalisation et au bon déroulement des projets de la commune, des festivités et bien d'autres choses ».

C'est avec regret que nous nous séparons de lui, mais nous lui souhaitons le meilleur dans sa nouvelle vie professionnelle. Bonne continuation et tous nos vœux de réussite.

Carole FATET et l'ensemble du Conseil Municipal

« *Benoît,*
Après presque 15 années d'une belle collaboration, où chacun de nous apportait ses compétences, de nombreux chantiers divers et variés, des dizaines de moules de bois façonnés, des fuites d'eau, des réparations diverses, des centaines de mètre cube de cailloux étalés et de feuilles ramassées et j'en passe !!Notre polyvalence a fait notre force ! Quelle équipe de choc ! Merci à toi pour ton investissement au sein de ta commune natale et surtout, bonne route pour ce nouvel emploi… »

Olivier REMANDET,
Adjoint Technique Principal

Associations et loisirs

Décorations de Noël

MERCI A EUX !!!

Comme depuis de nombreuses années PPF (Préty, Pierre et Fleurs) a investi dans de nouvelles décorations de Noël afin de rendre notre village plus joyeux, plus festif après cette année difficile et anxiogène.
Madame GALUCHOT Huguette a fait don du sapin que vous avez pu admirer sur la place de l'église.
Nous leur adressons à tous nos plus sincères remerciements ainsi qu'à nos deux agents techniques pour la fabrication et l'installation des décors.

Carole FATET et l'ensemble du Conseil Municipal

Diane de Préty

La chasse à Préty est gérée par l'association « Diane de Préty » présidée par Monsieur Marc Bey.
- La chasse aux petits gibiers est ouverte les dimanches et jours fériés du 3e dimanche de septembre à la mi-décembre.
- La chasse aux gros gibiers est ouverte du 10 octobre à la fin février. Jusqu'au 15 décembre elle n'est pratiquée que les samedi après-midi.
De la mi-décembre à la fin février elle est pratiquée les samedis et les dimanches après-midi.
¨Pour des raisons de sécurité, des panneaux « chasse en cours » ou « chasse aux gros gibiers » signalent l'action de chasse et en délimitent la zone.
Si un groupe de randonneurs passe à proximité d'une zone de chasse n'hésitez pas à porter des gilets fluorescents et à prendre contact avec le responsable de la battue pour vous signaler (itinéraire, nombre de participants...)
Les chasseurs sont ouverts au dialogue afin de pratiquer leur passion en bonne intelligence avec tous les habitants.

Gérard DOUSSAU,
Adjoint en charge des affaires d'Urbanisme et d'Ecologie

Sou des P’tits Loups

Alors que l’année avait plutôt bien commencé avec une soirée dansante couronnée d’un franc succès, la COVID-19 perturba le reste de la saison. Comme pour bon nombre d'associations, les manifestations ont toutes été annulées mis à part la vente de chocolats, dont la commande avait été faite juste avant le confinement, pour laquelle nous avons assuré la livraison afin d’éviter les rassemblements.

Cette fin d’année 2020 est restée calme et le contexte ne nous permettait pas de prévisions à long terme. La vente de fromage que nous organisions en fin d’année n’a pu se faire par manque de fournisseur…

En cette année particulière, le Père Noël de l’association du Sou des P’tits Loups **a souhaité offrir un cadeau à chaque enfant.**

Pour 2021, que nous espérons tous meilleur, nous réfléchissons à ce que nous pouvons proposer. Dans l’immédiat, à défaut d’une vision à long terme nous allons concentrer notre énergie sur des ventes de produits. Nous envisageons une vente de fromage pour les vacances d’hiver et la traditionnelle vente de chocolats pour Pâques. Comme à l’accoutumée, vous recevrez les bons de commande dans les boîtes aux lettres. Nous n’excluons pas d’autres projets si la situation sanitaire se décante…

Le Sou des P’tits Loups vous souhaite une bonne année et se fera un plaisir de vous recevoir.

Amel ZIOU,
Présidente du Sou des P’tits Loups.

Calendrier des manifestations

Le protocole sanitaire relatif à la COVID-19 a contraint les associations à annuler les manifestations en 2020, puis en ce début d’année 2021 et à adapter les animations en conséquence.

La capacité d’accueil autorisée de notre salle communale (fermée aux locations jusqu’à nouvel ordre) a dû être revue à la baisse, contraignant les utilisateurs.

Après le premier confinement les associations ont pu reprendre leurs activités dans des conditions particulières au vu des directives préfectorales évoluant quotidiennement, avant de les cesser totalement au deuxième confinement.

Lorsque la situation sanitaire le permettra, nous l’espérons dans quelques mois, nous prendrons des mesures pour harmoniser la reprise. Avec les présidents des différentes associations nous ne manquerons pas de vous tenir informés.

Un calendrier de manifestations vous est proposé en espérant vivement que celui-ci ne sera pas autant bouleversé que l’année dernière.

TRES BELLE ANNEE A VOUS !

Carole FATET
Adjointe au Maire, en charge de la Vie Associative

L'AMICALE BOULE DE PRETY

Renseignements et inscriptions :
06.82.05.68.69

ASSEMBLEE GENERALE : Date à fixer en fonction de la situation sanitaire.

Mercredi 12 Mai - 14H00 : Challenge Constant - 16 quadrettes vétérans - Loisir

Samedi 22 Mai - 13H30 : 16 doublettes 3ème et 4ème divisions - Loisir

Samedi 5 Juin - 13H30 : Challenge Pierre GRESSARD 16 doublettes 3ème et 4ème divisions - Promotion

Dimanche 27 Juin - par poules - 08h00 : 16 doublettes 3ème et 4ème divisions - Promotion - Repas prévu à 12H

Vendredi 9 Juillet - 19H00 : Challenge du Conseil Municipal 16 doublettes 3ème et 4ème divisions - Repas

Dimanche 25 Juillet - 13H30 : 16 doublettes mixtes 3ème et 4ème divisions - Loisir

Jeudi 6 Août - 8H00 : Challenge Jean GALLET - 16 quadrettes - Vétérans - Loisir

Dimanche 15 Août : MARCHÉ AUX PUCES

ÉCOLE D'ÉQUITATION PRÉTY-CUISERY

FETE DU CLUB le Dimanche 13 Juin

Pour tout renseignement, contactez Marion COLIN

06.82.83.43.62
equitationpretycuisery@gmail.com

COMITÉ DES FÊTES

Renseignements :
03.85.51.20.97

Assemblée Générale : reportée en raison de la situation sanitaire.

Dimanche 14 Février : Matinée Boudin

Courant Mai : Voyage de Printemps (à déterminer)

Samedi 24 Avril : Soirée Théâtre

Samedi 29 Mai : Concert Jazz (Swing Miller Système)

Samedi 26 Juin : Randonnée nocturne

Dimanche 1er Août : Sortie vélo

Samedi 14 Août : Fête patronale et repas champêtre

11-12-13 Septembre : Voyage dans les Hauts de France

Courant Septembre (date non définie) : Après-midi GOSPEL

Samedi 06 Novembre : Soirée Musicale

PRETY, PIERRE ET FLEURS

Renseignements et inscriptions :
03.85.51.26.03

L'année 2021 sera marquée par un évènement majeur pour l'association qui fêtera ses **25 ANS**

le SAMEDI 26 juin AU FOYER RURAL.

Maurice THEVENOT, Président, ses bénévoles, associés à la Municipalité ne manqueront pas de vous donner des informations sur le programme des festivités de cette belle journée en perspective.

MERCI à eux pour leur investissement et leur dévouement sans relâche !

Ils embellissent notre village en le fleurissant avec passion et talent tout au long de l'année.

Et bien sûr, la traditionnelle vente de fleurs aura lieu **courant MAI**.
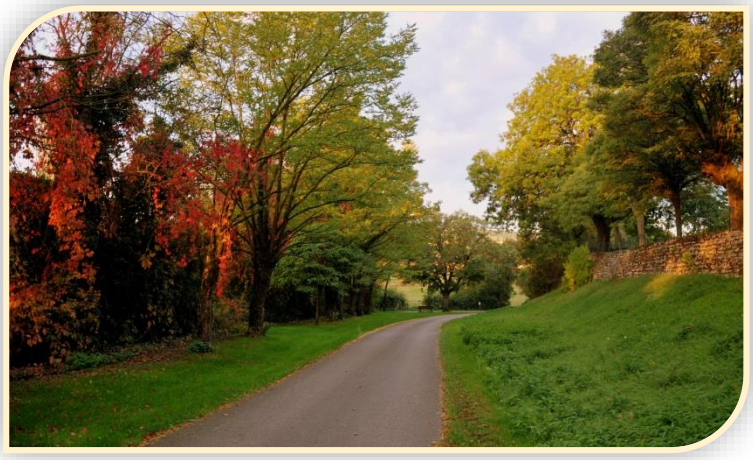
Gérard Pattein